

## Assemblée générale des Jardins de Cocagne

**6 novembre 2023**

La Traverse – Maison de Quartier des Pâquis

19h	Repas-apéro canadien
19h45	Début de l'Assemblée générale ordinaire
21h30	Fin

---

### Ordre du jour

0.	Introduction	3'
1.	Présentation des membres du comité et des personnes salariées	2'
2.	Approbation de l'ordre du jour	2'
3.	Approbation du PV de l'AG du 1er novembre 2022	2'
4.	Rapport d'activité du comité / administration	7'
<b>5.</b>	<b>Comptes 2022</b>	<b>10'</b>
	• Présentation des comptes 2022	
	• Rapport des vérificatrices des comptes	
	• Approbation du rapport du comité et des comptes 2022	
6.	<b>Décharge du comité – démissions - élection de nouveaux membres</b>	<b>10'</b>
7.	<b>Parole au marché</b>	<b>5'</b>
8.	<b>Nouvelles des jardins</b>	<b>10'</b>
	<i>PAUSE</i>	<i>15'</i>
9.	<b>La santé financière de Cocagne – propositions pour 2023 et 2024</b>	<b>35'</b>
10.	<b>Divers</b>	<b>15'</b>

## **1. Présentation des membres du comité et des personnes salariées**

*Comité* : Renate, Patricia, Lee, Aline, Regina, Florian, Nadja

*Travailleuseusex* :

*jardin* - Nadja, Florian, Layla, Séléna, Nour, Alex, Rudi, Alex, Christopher, Tan, Marco, Alberto. *marché* - Daniel, Daniel, Léo, Alex, Marian, Catherine, Zoé. *administration*- Patricia, Renate.

## **2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé.

## **3. Approbation du PV de l'AG du 1er novembre 2022**

*À lire sur le site de Cocagne. Il peut être envoyé sous forme papier sur demande.*

### **Question / remarques**

Dans le PV de l'AG 2022 est noté l'envie de réfléchir à la possibilité d'utiliser les versements des demi-journées non effectuées pour payer des remplaçants au jardin ou pour payer des heures supplémentaires. Cette question n'a pas été traitée durant l'année.

**Le PV est approuvé, avec 4 abstentions.**

## **4. Rapport d'activité du comité / administration**

**7'**

Depuis l'AG du 1er novembre 2022, les Jardins de Cocagne ont vécu une période pleine de défis (météo difficile et départ de jardiniers présents depuis une vingtaine d'année). Le contexte actuel difficile et les défis à relever sont importants pour tous les acteurs de l'agriculture contractuelle de proximité, donc également pour les Jardins de Cocagne. L'échange avec les membres de cette coopérative et leur créativité sont essentiels pour trouver l'élan nécessaire à un retour vers une bonne santé financière.

### **• Gouvernance et administration de la coopérative**

L'amélioration des outils de gestion a continué cette année, l'objectif étant de supprimer les tâches trop gourmandes en temps. Depuis le mois de janvier 2023, nous utilisons le logiciel de gestion ACP-Admin. Ce programme permet un gain de temps important : gestion des inscriptions, facturation et enregistrement des versements, etc. Il comprend de nouvelles fonctions comme le suivi du contenu des cornets, la gestion des demi-journées et un espace personnel qui donne un accès facilité à nombre de données. Au début, le passage de l'ancienne plateforme à la nouvelle a bien entendu engendré un investissement assez important, mais ce nouveau système est actuellement efficient et efficace.

Il y a eu beaucoup de changements dans les équipes des jardins, du marché et des livraisons. Nous vous présentons les nouvelles personnes qui travaillent aux jardins : Layla, Christopher, Tina, deux apprentis, Federico et Léonard, et Francisco pour la livraison.



Le comité s'est réuni 10 fois, dont une fois en comité élargi. Raphaël Dard et Léonor Després quittent le comité. Nous les remercions vivement de leur apport et de leur investissement si important tout au long de ces dernières années.

- Parmi les **points forts** de cette année, nous souhaitons mentionner :

1. Les aspirations à une gouvernance participative se concrétisent. Les réflexions en groupes de travail ont permis d'avancer de manière plus satisfaisante et efficace.
2. Des efforts sont faits pour améliorer la communication, notamment par l'envoi de lettres d'informations.
3. L'investissement dans l'amélioration de l'infrastructure (solaire etc.) continue, grâce notamment aux subventions reçues.
4. La livraison des cornets par vélo-cargo pallie et remplace en grande partie le manque de disponibilité des coopérateurices pour les livraisons.
5. Trois jardinier.e.s accomplissent depuis janvier une formation en cours d'emploi dans le cadre du réseau F.A.M.E (formation autogérée en maraîchage écologique).
6. La formation d'apprentiexs s'intensifie en collaboration avec Cultures locales, les Artichauts et Semences de Pays, Cocagne participe à la formation de trois apprentiexs.

Nous avons également 2 nouveautés :

Les panier découvertes, qui ont pour but de faire découvrir à de potentiels futurs membres un cornet pour 3 semaines (sans engagement), afin de découvrir le format et les légumes du jardin. Passez le mot!

Une nouvelle collaboration avec restaurant Le Picotin (à saint-jean). La collaboration avec un restaurant est complexe (notamment concernant le jour de livraison, le choix des légumes, etc.), et nous sommes en train d'élaborer un système avec elleux.

- **Les défis à relever**

1. A l'instar des autres ACP, nous manquons de coopérateurices et n'arrivons pas à compenser les résiliations.
2. Le ratio grandissant entre les petites parts et les grandes parts pose des problèmes d'infrastructure, de gestion et de finances.
3. Il faudra continuer à rédiger les cahiers des charges pour toutes les personnes engagées à Cocagne.
4. Nous devons continuer à réfléchir aux améliorations structurelles.
5. Il est important que le comité continue à être l'organe de toutes les personnes qui font Cocagne. Or, le comité manque actuellement de représentants des coopérateurices.

- **Santé financière**

La santé financière de la coopérative nous crée de gros soucis. C'est la raison pour laquelle vous avez reçu des propositions avec les dernières lettres d'information. Merci à toutes les personnes qui nous ont envoyé leurs réponses lors du sondage (une cinquantaine de réponses reçues).

- **Pour l'avenir de la coopérative**

Nous vous invitons chaleureusement à vous investir dans votre coopérative ! **Les groupes de travail existants**, qui ont tous leur rôle à jouer dans l'avenir des jardins de Cocagne, sont les suivants :

- **Relation avec salarié·e·x·s**
- **Santé financière**
- **Communication & Publicité**
- **Relation avec les coopérateurice.x.s**
- **Réseaux politiques**

Pour l'instant il y a peu de membres hors travailleureuxs et comité qui font partie de ces groupes. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'un des groupes et jouer un rôle actif dans votre coopérative ! Pour que cette info soit plus visible, cette information sera ajoutée sur le site internet.

**Veulent participer au Groupe de Travail santé financière :**

Françoise Bloch, Christine Schilter, Sylvette Riom.

Il y a parmi les personnes présentes à l'AG la volonté d'ajouter à ce GT la tâche de mettre en place un crowdfunding.

- **Subventions**

L'administration a beaucoup travaillé pour faire de nombreuses demandes de subventions. Pour rappel, les subventions ne peuvent pas être octroyées pour payer des salaires ou éponger un déficit.

Nous avons reçu :

6'900.- de la Ville de Geneve pour la mise en place du logiciel ACP admin,

27'300.- pour le solaire à Drize,

5'000.- pour l'aide aux récoltes du marché.

**Un grand merci à organismes qui nous ont soutenu !**

Est encore en attente : une demande de 50'000.- pour les bus.

## **5. Comptes 2022**

**10'**

- **Présentation des comptes 2022**

L'année 2022 a été difficile et nous avons eu 68'000 de pertes. L'AG de 2022 a rapidement réagit à ce déficit en votant une augmentation du prix des paniers et des demi-journées. Les travailleureuxes ont mis en place d'autres mesures en parallèle pour économiser au maximum, afin d'arriver en 2023 avec des comptes équilibrés.

Malgré cela, nous n'avons pas réussi en 2023 à retrouver des comptes équilibrés. Le début d'année a été compliqué, avec 55 parts en moins, creusant un trou dans les finances. Ce manque à gagner de début d'année, malgré de nouvelles parts prises en cours d'année (pour un total actuel de 460 parts), nous fait prévoir des pertes à hauteur de 30'000.- pour 2023.

En plus du nombre d'inscriptions insuffisantes en début d'années, les raisons de ce déficit pour 2023 sont multiples. L'augmentation des charges dues à l'inflation rend les mesures d'économie mises en place par les travailleuseuses peu efficaces (on constate par exemple une augmentation du prix des plantons et une forte augmentation de la location des chambres froides). De plus, le marché est depuis 2 années en déficit (celui-ci fait tout de même rentrer de l'argent pour la production en achetant les légumes du jardin). En outre, la proportion petites parts et grandes parts a changé : il y a plus de petites parts que de grandes, alors que celles-ci sont moins rentables.

Cette situation de déficit n'est pas tenable une année de plus. En fin 2023, nous arriverons au bout des liquidités disponibles. Les mesures prise lors de l'AG 2022 ont donc été insuffisantes, sauf si on arrive à tenir le nombre de parts à 450 dès le début.

### **Questions / remarques**

#### *Livraison*

La coût de la distribution est difficile à évaluer (par ex les coûts du véhicule sont comptabilisés dans la production). L'approximation du coût de livraison est de 40'000.-/an, donc 1,50.- et 1,90/corneret/livraison. La livraison a un coût relativement important, des recherches et discussion sont faites à ce sujet pour mutualiser et/ou descendre les coûts.

#### *Grandes Parts/Petites Parts*

Le ratio grande part/petite part était auparavant mieux équilibré, mais comme nous manquons de coopérateurices, nous avons ouvert l'inscriptions à plus de petites parts. Si la proportion de légumes cultivées est plus faible pour les petites parts, une grande partie du travail (livraison, mise en sac, etc.) est la même. Celles-ci sont donc moins rentables. La possibilité de se rassembler et d'avoir une grande part à deux est une bonne option, que nous mettons en avant, mais qui ne comblerait pas le manque d'inscriptions.

#### *Prix du panier*

Les désinscriptions à la fin de l'année 2022 étaient plus importantes que les années précédentes (il y a depuis longtemps environ un 10 % de départs et de réinscriptions à Cocagne mais il y avait également une liste d'attente). Ce nombre a probablement augmenté suite à l'augmentation du prix des parts. Nous avons également vu des personnes passer de grandes parts à des petites parts (peut-être dû à l'augmentation des prix et/ou à l'abondance de légumes de 2022.). En outre, le barème des prix des paniers a été augmenté par l'AG 2022 avec 3 nouvelles classes de prix vers le haut.

Au vu de la situation d'inflation généralisée, il serait intéressant de comparer le prix du panier avec le prix du bio en grandes surfaces. Ce calcul est néanmoins complexe à faire car les prix varient chaque semaine. Il pourrait être fait par un GT avec des coopérateurices (GT prix auquel participera Aline Adler).

Nous calculons le prix du corneret chaque semaine et effectuons un suivi via le programme d'ACP admin, selon les prix fixés par la FRACP (Fédération Agriculture Contractuelle de

Proximité). En fin d'année, ces chiffres nous permettront d'avoir un regard plus global sur les cornets.

- **Rapport de vérification des comptes**

En notre qualité de vérificateurs et vérificatrices des comptes, nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la coopérative des Jardins de Cocagne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Nous avons repris le travail comptable effectué par Florian Chevalley et procédé aux vérifications d'usage et avons procédé à un contrôle aléatoire des factures et mouvements sur les comptes ainsi que de leur imputation comptable sur l'ensemble des douze mois de l'année.

Florian a pris de l'assurance dans sa fonction de comptable, il a de nouveau pu répondre à toutes nos questions de manière transparente et efficace. Nous avons observé qu'il continue à améliorer la pertinence et la précision des libellés. Les comptes Pertes et Profits et le Bilan ont été vérifiés, le Bilan est cohérent avec la comptabilité.

Les résultats de l'exercice 2022 sont en baisse par rapport à ceux de l'exercice 2021. L'exercice se termine avec un déficit de CHF 68'946.95. Ce déficit était attendu. En effet, dès 2021, par exemple, l'accent avait été mis sur le paiement des heures effectives des jardinières. Et en 2022, l'accent a été mis sur l'entretien et la rénovation des infrastructures. Les comptes de 2022 sont donc le reflet de ces choix.

A l'Assemblée Générale de novembre 2022, nous avons réagi collectivement à cette baisse en réajustant le prix des parts et des demies-journées. Lors de l'exercice 2022, nous avons pu observer, en outre, que le Comité et les jardinières ont cherché des moyens de faire des économies dans différents domaines (électricité, cornets, véhicules, etc.). L'analyse de l'exercice 2022 nous montre que les comptes pourraient être à l'équilibre si le nombre de parts-légumes était suffisant.

Au vu de ce qui précède, nous recommandons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

- **Approbaton du rapport du comité et des comptes 2022**

**Le rapport est accepté à l'unanimité.**

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

## **6. Décharge du comité - administration – démissions - élection de nouveaux membres**

Léonor et Rafaël quittent le comité, Rafael continuera son implication en participant à un GT.

**Nous cherchons des nouveaux membres du comité !**



La participation des membres coopérateur·ices est essentielle pour la bonne marche de la coopérative, afin d'assumer ensemble la continuation de la coopérative. Nous avons besoin d'une parité entre coopérateur·ices (parité + 1 personne) et travailleuse·s dans le comité, (il manque à présent 4 membres coopérateur·ices).

Concrètement, faire partie du comité signifie : participer à 1 séance de 2,5 h par mois, pour 10 séances par année, ainsi que s'impliquer sur base volontaire dans des groupes de travail.

### **Postulations pour le comité**

*Coralie Bonvin* : donnera sa décision définitive mercredi.

*Marine May* : considère que le rôle des membres n'est pas juste de profiter du travail des jardinière·s et de l'administration mais également de participer à la vie de la coopérative, et souhaite donc être présente dans le comité.

*Grégoire Fossé* : a un cornet depuis 7 ans et est issu du monde agricole, souhaite soutenir Cocagne pour une vision à long terme.

*Jessica Descombes* : a envie de s'investir plus pour l'écologie et le commerce de proximité.

**Les nouveaux membres sont élus sous les applaudissements à l'unanimité, merci à eux ! D'autres postulations sont évidemment bienvenues en cours d'année !**

**Les membres du comité et de la présidence actuels continueront également à assurer le comité en 2024.**

## **6. Parole au marché**

En général, les marchés sont en difficultés financières depuis les 10 dernières années (il y a moins de stands, moins de client·e·s), et cela s'est empiré ces trois dernières années. En 2022, le total d'entrée du marché de cocagne est de 250'000 CHF et le total pertes : 10'000 CHF. Les grosses dépenses sont majoritairement les salaires, puis les loyers des stands et des chambres froides, le bus, la TVA.

Suite aux problèmes financiers, l'équipe du marché est en réflexion constante et cherche à s'adapter. Elle a adopté certaines mesures comme : diminuer le nombre de travailleuse·s les mardis, moins commander aux grossistes et prendre plus de légumes du jardin, et a commencé à collaborer avec Le Picotin, restaurant. Un bilan sera fait à la fin de l'année.

Le marché, en plus d'être un lieu de vente, est aussi le lien entre ville et jardin et représente un contact direct avec les client·e·s. C'est une vitrine pour les Jardins de cocagne. La communication et la sensibilisation à l'agriculture de proximité est permanente, que cela soit par la distribution de publicité pour les cornets, les bulletins de nouvelles du jardins ou encore les discussions et questions de certaines coopérateur·ices sur leurs légumes.

Le marché souhaite remercier la clientèle fidèle et les coopérateur·ices qui passent au stand. De plus, suite aux multiples problèmes de bus cette année, le marché tient à remercier la solidarité des Artichauts, Patrice et la Ferme du Sonneur pour les prêts de véhicules.

### **Questions / remarques pour le marché**

La visibilité du marché est à améliorer. Celui-ci est mal situé (il n'est pas possible de changer d'emplacement) et a des pancartes assez petites. Il serait intéressant d'investir dans une grande bâche, et de mettre en avant (par exemple via une affiche) les spécificités des Jardins de cocagne (historique, valeurs, etc.) pour se démarquer. On pourrait imprimer le visuel réalisé par une coopératrice, Mirjana Farkas, et l'afficher sur le stand.

## **7. Nouvelles des jardins**

**10'**

*Sézegnin* : Il y a eu beaucoup de travaux d'investissement , afin d'améliorer l'outil de travail (évacuation des eaux, aménagement d'un espace de rangement des machines, aménagement de la serre à plantons par une mise à niveau, la pose d'une dalle en béton, la division et le chauffage de la serre pour la mise hors gel, etc.).

Suite au départ de Mathieu, Layla et Tina ont rejoint l'équipe, celle-ci fonctionne très bien. Les cultures ont été adaptées vers le bas l'année passée car les sacs étaient trop abondants ; cette année on va réajuster vers le haut pour certaines cultures. Il y a toujours les mêmes ravageurs au jardin (taupins, punaises, etc.). Leur population augmentent et les recherches agronomiques de luttés sont encore très faibles.

Malgré ça on essaie de vous livrer de beaux légumes, vous pouvez avoir accès aux photos des paniers chaque semaine sur l'Instagram des Jardins de cocagne.

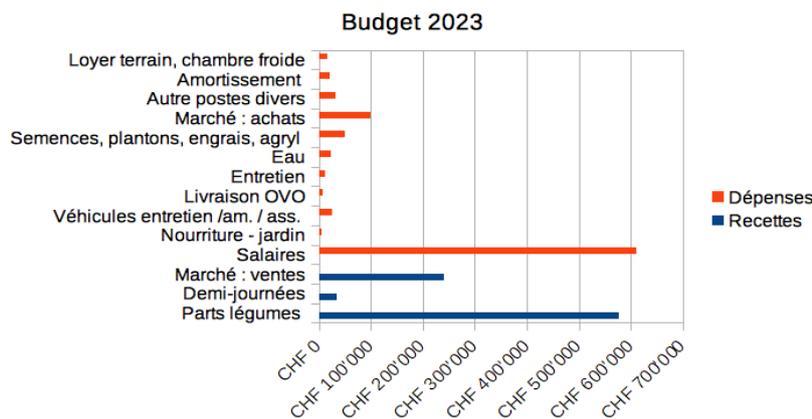
*Drize* : Drize a accueilli deux nouveaux apprentixs REFOR, et fait actuellement un échange entre les apprentixs de Drize et Sézegnin. Leur présence est précieuse pour Cocagne ! Les conditions climatiques extrêmes cette année force à réfléchir plus en avant à l'irrigation. Au niveau phytosanitaire il y a également une infestation de punaises et taupins. Le jardin a réagit en participant à des formations phyto, avec des purins de plantes, etc.

Le climat pluvieux de cette automne a retardé les récoltes des légumes de garde, mais merci aux coopérateurice.x.s pour leur aide! Le jardin continue à améliorer ses pratiques via des échanges avec d'autre ACP, le MAPC (Mouvement pour une Agriculture Paysanne et Citoyenne), l'Atelier Paysan. Le bus de Drize est en panne, ça complique beaucoup la logistique, un grand merci à la Distillerie de Saconnex d'Arve, les Artichauts et Patrice pour leur prêt de bus . Avec tout ça on tient le cap pour vous livrer nos/vos légumes !

Il y a eu un grand record cette année de 7 tonnes de patates récoltées, grâce au soin, à l'irrigation et une super ramasseuse à doryphores (ravageur de la patate) autofabriquée grâce au plan de l'Atelier Paysan.

## **8. La santé financière de Cocagne – propositions pour 2023 et 2024**

Le budget est mis à jour chaque mois, mais il reste bien sûr hypothétique tant que l'année n'est pas terminée. L'estimation actuelle est de 31'000 de déficit.



- **Quelques chiffres :**

Au début de l'année 2023 nous avons 416 cornets, dont 386 payants (les travailleuseux ont un cornet non payant). Au cours de l'année, il y a eu 39 nouvelles inscriptions en 2023 dont 3 du restaurant Le Picotin. Attention, ces inscriptions étant échelonnées dans l'année, les dernières inscriptions ont rapportés moins d'argent.

**Actuellement, en début novembre 2023 , il y a 459 cornets au total dont 429 payants et 28 cornets travailleurs.** (175 grandes parts, 254 petites parts, 4 paniers découverte).

Pour l'instant 25 personnes vont résilier leur abonnement en 2024. Les raisons : départ à la retraite et diminution des revenus y conséquentes, changement de la situation familiale, départ à l'étranger, nouvelles habitudes alimentaires (allergies, etc), insatisfaction par rapport aux légumes livrés ou du contenu du cornet, difficulté de s'adapter à une livraison par semaine, y compris pendant les absences (vacances, voyages, ...)

- **Propositions pour 2023 et 2024**

Le problème de manque de parts est structurel, et concerne également les autres ACP. Les propositions qui vont être votées sont plutôt ponctuelles et ont pour but d'empêcher la faillite. D'autres pistes à long terme doivent également être réfléchies et décidées à un autre moment. Il est difficile d'imaginer des solutions à long terme, mais il est absolument urgent et nécessaire de se poser la question aujourd'hui et de réfléchir à des propositions de fond. Comme solution à long terme, la décroissance de la coopérative a été discutée mais est considérée comme peu profitable par les travailleuseux, car l'outil de travail développé par Cocagne a un coût à l'entretien et à l'utilisation (livraison, chambre froide, camion, etc.), qui à priori ne changerait pas, même avec moins de travailleuseux et moins de coopérateuriceux.

Il y a eu environ 50 réponses au questionnaire. Merci, nous avons besoin des retours des coopérateuriceux , n'hésitez pas à nous écrire pour toutes remarques!!

- **Remarques générales sur les votations**



Ces votations sont **indicatives**, elles représentent une prise d'avis de l'AG. On fera une **AG extraordinaire en fin février/début mars** (on aura alors des chiffres plus précis du déficit et du nombre de coopérateurices pour 2024) afin d'opter pour une décision définitive. L'AG a un rôle flou sur ces questions. Nous savons qu'elle doit (en plus d'adopter et modifier les statuts, nommer/décharger le comité, etc.) statuer si les dépenses sont supérieures à 15 % de l'année dernière, ce qui n'est pas le cas. Il est tout de même important d'avoir le retour et l'investissement de toute la coopérative pour prendre ce genre de décisions essentielles, d'où les votations suivantes.

Avant de passer au vote, **la modalité de couplage** des propositions est remise en question. Cette modalité a été choisie pour associer «effort coopérateurices et effort travailleuseux», ainsi que pour avoir une cohérence économique et arriver à combler le déficit. Cette solution ne convient pas à la majorité de l'Assemblée, qui souhaiterait pouvoir voter séparément entre les propositions. Ce bulletin a été écrit par un groupe de travail suite à la discussion de préparation de l'AG ouvert à toutes, certaines personnes présentes à cette discussion trouvent qu'il y a un écart entre les propositions choisies et la discussion. Selon l'Assemblée générale, certaines des propositions restent un peu floues et demandent encore des **ajustements**. De nombreuses personnes de l'AG insistent par exemple pour pondérer les dons ou les augmentations au barème progressif des salaires mis en place par Cocagne. En outre, certaines propositions sont aussi basées sur des suppositions (par exemple la peur que les gens se désinscrivent suite à une demande de don ou si les prix et/ou les demi-journées augmentent). Le nombre et l'investissement des membres présents à l'AG ne représente pas la totalité des membres de la coopératives.

**Thomas Guibentif** membre coopérateur, se propose de faire en amont un **sondage online** pré-vote pour sa demi-journée, afin de partir sur des bases plus claires et non sur des suppositions.

### **Discussion sur les demandes aux salariéexs**

On entend une très forte tendance dans l'Assemblée Générale à ne pas vouloir faire payer les travailleuseux. Les divers votations demandant un «effort» aux travailleuseux n'ont pas de succès, notamment au vu de la conjoncture économique actuelle difficile (inflation, etc.) et au vu des valeurs que Cocagne défend. La majorité des personnes présentes se positionnent fortement contre ces diverses mesures.

Les travailleuseux rappellent que cette proposition de baisse des salaires a été formulée en réaction à une proposition de baisse du temps de travail, et car les travailleuseux et le comité sont à bout de propositions, elles ont besoin d'aide des membres coopérateurices pour imaginer d'autres possibilités.

### **Discussion sur les demandes aux coopérateurices**

L'année passée suite à l'augmentation des prix, il y a eu une augmentation des résiliations (nous sommes passé de 40 résiliations en 2021 à 55 résiliations en 2022). Il est difficile de prendre des décisions représentatives des coopérateurices en AG, car les personnes présentes à l'AG sont souvent les plus investies et prêtes à continuer malgré des demandes d'efforts, ce qui ne représente pas l'intégralité des coopérateurices. Pour information, sont présentes ce soir (en personne ou par procuration) 75 personnes sur 450.

## VOTATIONS

### **Budget 2023 : Question 1**

- Pensez-vous que le déficit du budget de fonctionnement 2023 d'un montant de 35'000,- devrait être réparti entre les coopérateurices et les salarié-es, à savoir un versement unique de 80,- par part de légumes ?

*Réponse indicatives suite au bulletin : 10 contre, 43 pour*

**Votation de l'AG** : CONTRE: 4, ABSTENTION: 12, POUR: 59

**remarques** : Cette proposition doit être affinée, notamment en suivant le barème des salaires et selon le montant final du déficit. De plus, il reste à décider si c'est une participation obligatoire ou non, si la hauteur de la participation est libre ou non.

### **Budget 2024 : Question 1**

- Si en février 2024 le nombre de parts de légumes nécessaires n'est pas atteint, seriez-vous partisan d'une diminution exceptionnelle et limitée dans le temps du salaire des salarié-es à hauteur de 6 % ?

*Réponse indicatives suite au bulletin : 42 contre, 4 pour*

**votation de l'AG** : POUR: 0, ABSTENTION: 4, CONTRE: le reste (quasi majorité)

**remarques** : Le délai à février permettrait d'avoir une vue d'ensemble plus cohérente. Il y a la volonté de demander une participation égale salariéexs/coopérateurices pour 2024, comme en 2023.

### **Budget 2024 : Question 2**

*Réponse indicative du bulletin, sur le vote des deux objets couplés: 11 contre, 41 pour*

**Lors de l'AG la votation a été faite séparément sur les deux objets:**

- Seriez-vous d'accord d'augmenter pendant une année le prix de la part de légumes à hauteur de 70.-.

**Votation de l'AG** : CONTRE : 4, ABSTENTION : 23, POUR : le reste (majorité)

**Remarque** : à mettre en place avec une échelle pondérée (barème des salaires et GP/PP)

- cette mesure serait accompagnée par la suspension des annuités des employé.exs pendant une année, cela dans l'idée d'un effort conjoint entre coopérateurices et salarié.exs ?

**Votation de l'AG** : POUR : 1, ABSTENTION : 17, CONTRE : le reste (majorité)

**remarques** : Les annuités représentent 55.-/mois pour un temps plein. Ces solutions dites transitoires ont des effets à long terme, par exemple sur les retraites. La baisse de salaire net n'est pas égale à une baisse de salaire brut.

### **Budget 2024 : Question 3**

*Réponse indicative du bulletin, sur le vote des deux objets couplés : 24 contre, 25 pour*



**Lors de l'AG la votation a été faite séparément sur les deux objets:**

- Seriez-vous d'accord avec l'augmentation limitée dans le temps du nombre de demi-journées dès 2024, à savoir 4 demi-journées pour une petite part et 6 demi-journées pour une grande part ;

**Votation de l'AG :** POUR : 41, ABSTENTION : 20, CONTRE : 5

- couplée à une diminution exceptionnelle et limitée dans le temps du salaire des salarié·es à hauteur de 4 % ?

**Votation de l'AG :** POUR : 0, ABSTENTION : 14, CONTRE : le reste (majorité)

#### **Remarques :**

L'augmentation des demi-journées permettrait à priori de diminuer le déficit en comptant sur le fait incertain que certaines personnes ne viennent pas et choisissent de payer. Ce critère ne doit pas exclure les personnes dans l'incapacité de travailler au jardin. Des aménagements sont possibles au cas par cas (faire de la publicité au marché de plantons et Festi'terroir comme cela a été fait cette année, etc.). Il faut toutefois garder en tête que ce travail de diversification est chronophage pour l'administration.

Augmenter les demies journées (au lieu des prix) paraît être plus dans «l'esprit de Cocagne», car elles laissent plus de choix et permettent aux membres de mieux connaître et s'approprier le jardin et la coopérative.

Les votations suivantes proposent des **modifications structurelles** (changement des statuts), elles sont également votées aujourd'hui de manière indicative, sous réserve des décisions de l'AG extraordinaire de février 2024.

#### **Modifications structurelles : Question 1**

Êtes-vous d'accord de fixer le nombre maximal d'annuités à 22 (sans modifier les salaires des 2 personnes qui ont actuellement une annuité supérieure à 22) ?

*Réponse indicatives suite au bulletin : 17 contre, 34 pour*

**Votation de l'AG :** CONTRE : 38, ABSTENTION : 26, POUR : le reste (minorité)

#### **Modifications structurelles : Question 2**

Seriez-vous d'accord de modifier les statuts de Cocagne afin de rendre non remboursable la première part sociale ?

*Réponse indicatives suite au bulletin : 8 CONTRE, 46 POUR*

**Votation de l'AG :** CONTRE : 1, ABSTENTION : 8, POUR : le reste (majorité)

#### **remarques**

Vérifier si la présence d'un notaire lors de l'AG est nécessaire pour un changement de statut.

#### **Conclusions**

Cette discussion est très complexe et doit continuer, dans des groupes de travail (au sein desquels nous invitons chaleureusement toutes personnes intéressées!) et au comité.



Nous enverrons sous peu les dernières factures de 2024 et les factures des demi-journées non effectuées. Nous connaissons alors le nombre de réinscriptions et de résiliations. Ceci permettra d'avoir des chiffres plus **clairs** pour les décisions à venir, notamment lors d'une AG extraordinaire fin février/début mars.

**On demande également votre aide pour rechercher des nouveaux membres dès à présent, afin d'être au complet dès le début de l'année !!!**

Merci à toutes !!